



MAIRIE D'ALBOUSSIÈRE
07440 ALBOUSSIÈRE
Tel : 04 75 58 30 64

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'ALBOUSSIÈRE**

SEANCE DU 25 janvier 2018

MEMBRES DU CONSEIL

En exercice	15
Présents	11
Absents	1
Absents excusés	3

DATE CONVOCATION
20 janvier 2018
DATE D’AFFICHAGE
20 janvier 2018

L’AN DEUX MILLE SIX SEPT et le vingt-cinq du mois de janvier à 20h

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PONTON Philippe, Maire,

Présents : Mmes BOZZOLAN Cécile, BERNARD Chantal, LEGRAND Véronique, ASTIER Gérard, CORBIN Maxime, COURBIS Bernard, DELARBRE Sébastien, DUPRET Dominique, NODIN Christophe, PONTON Philippe, RAVAGE Raymond.

Absente excusée : MME LANCIAN Céline, GARNIER Gabrielle, MME OSMUK Virginie donne son pouvoir à M. PONTON Philippe
Absent : M GUILLOT Richard

Secrétaire de séance : MME BOZZOLAN Cécile

Validation du compte-rendu du conseil municipal du 30 novembre 2017

Fiscalité/taux d’imposition des taxes locales

Le Conseil Municipal propose de maintenir les taux d’imposition pour l’année 2018 à :

Taxe d’habitation : 10.87%
Taxe foncière (bâti) : 16.38%
Taxe foncière (non bâti) : 53.26%

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, valide ces taux d’imposition.

Finances/modification de la régie d’avances

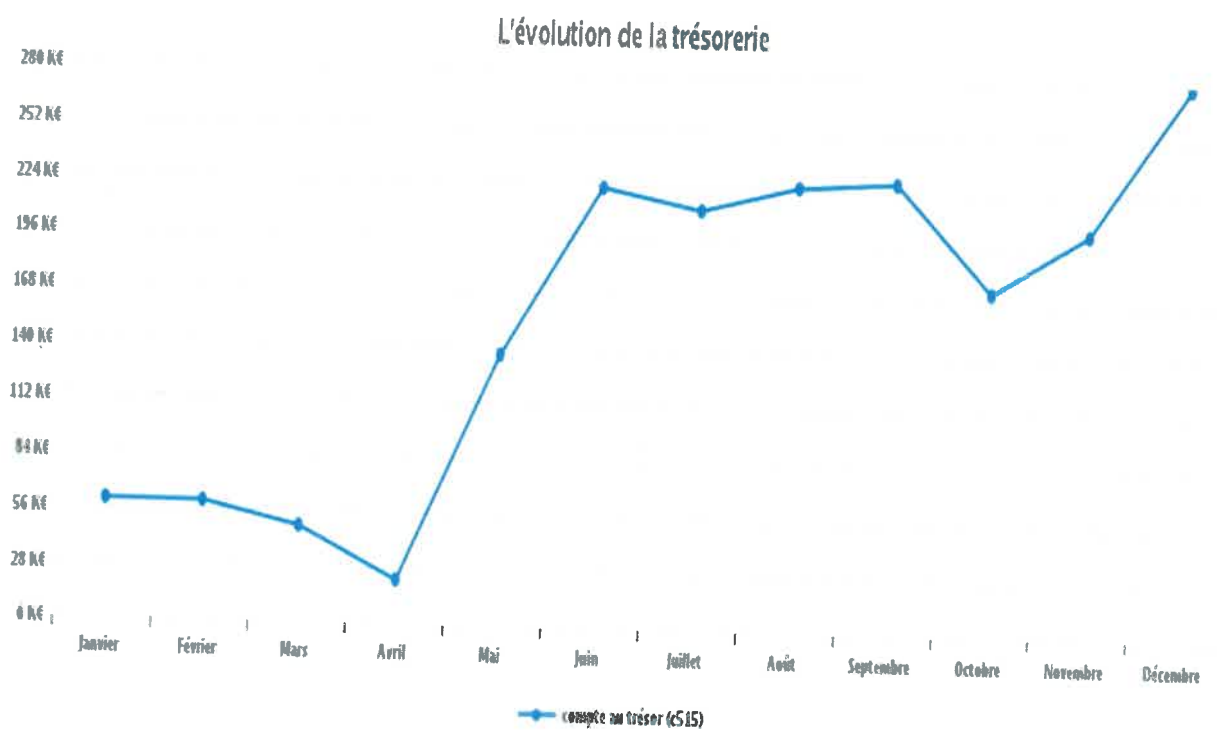
Suite à la création de la régie d’avances de la commune d’Alboussière en date du 6 juin 1995 et suite à sa première modification conforme à la délibération n°50-15,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ANNONCE que la régie d'avances est modifiée de la façon suivante :

- intégration de la carte bancaire comme moyen de paiement
- évolution du montant maximum de l'avance consenti au régisseur fixé à 1000 €
- plafond maximum de paiement en carte bancaire fixé à 700 €
- ajout de la dépense suivante : mobilier
- Le reste des termes demeure inchangé

Finances/trésorerie décembre 2017



Investissements commune 2018

M. le Maire fait un état des lieux des investissements à prévoir :

Objet	Dépenses
	€ HT
Sécurisation Ecole	70 331,00
Bat communaux	117 000,00
signalétique	4 000,00
locaux pôle médical	40 000,00
city park	55 000,00
PLU	29 630,00
électricité	5 000,00
Achat terrains	0,00
Equipements mobiliers	106 000,00
Administration	5 000,00
équipements sportifs	60 000,00
Autres	0,00
TOTAL	491 961,00

L'ensemble du conseil propose de s'accorder sur les priorités suivantes :

- sécurisation de l'école
- travaux du 1^{er} étage du pôle médical
- tracteur communal
- arroseur pour l'équipement sportif du stade
- site internet de la commune

Investissements camping 2018

M. le Maire fait un état des lieux des investissements à prévoir :

Objet	Dépenses
	€ HT
Sanitaire	43 000,00
Mobilier	77 000,00
Barbecue	500,00
Lits	1 000,00
Chalet	40 000,00
Divers	63 500,00
Autres	0,00
TOTAL	225 000,00

L'ensemble du conseil propose de s'accorder sur les priorités suivantes :

- bloc sanitaire à raser
- mobilier d'extérieur des emplacements à remplacer

Investissements voirie 2018



Au 1er Janvier 2018		
Reste à réaliser		€ TTC
Droit de brage 2018		72 623.00
Subvention Region		89 615.00
TOTAL		100 000.00
Projets		242 638.00
* Carrefour de la Poste		€ TTC
Relevé topographique		
Etude		1 300.00
Travaux		2 700.00
sous total		30 000.00
* RD 219		34 600.00
Etude		
sous total		4 200 (8400 50%)
* Pont de Monépiat		4 200.00
* Marquage		15 000.00
* Autres (barrières à neige / marquage / panneaux / déchetterie / complexe sportif)		15 000.00
TOTAL GLOBAL		31 800.00
		100 000.00

Point financier travaux RD533



TRAVAUX RD 633		€ TTC
* Etude		6 060 Budget 2016
* Travaux		355 310 Budget 2017
> Reste à réaliser		
Marquage		Budget 2018
Trottoir		12 000
		5 000
DEPENSES GLOBALES		358 370
Subvention CD07 (recettes)		
Subvention Region (recettes)		134 171 Budget 2017
Reste à charge commune		100 000 Budget 2018
		124 199

Tarification communale

Il est fait un point sur la tarification en vigueur conformément à la délibération 126-2-2016 et proposé de discuter de son évolution au prochain conseil municipal.

Subventions 2018

La commune va faire des demandes de subvention pour tous les projets d'investissement de la commune et du camping en cours auprès du Département de l'Ardèche de la Région Auvergne Rhône Alpes, de l'Etat et autres (liste non exhaustive).

Ressources humaines/recensement 2018

Il est proposé de créer deux postes d'agent recenseur contractuel d'une durée d'un mois pour assurer la collecte du recensement au sein de la commune.

Ressources humaines/projection 2018

Les projections RH réalisées sur la base des effectifs 2017 en fonction des évolutions 2018 que la commune devra prendre en compte sont présentées et il est proposé de les valider au prochain conseil.

Projection des besoins 2018		
Gestion mairie poste passeport/carte d'identité	60h/mois	01/04/2018
Adjoint technique fleurissement	15h/hebdo	01/04/2018 30/09/2018
Adjoint technique espace vert	26h hebdo	01/08/2018

Voirie/ création d'un trottoir le long de la RD219

Il est rappelé à l'assemblée la réfection de la RD219 du centre village jusqu'au chemin des Châtenelles avec le phasage suivante :

- Études : 2018
- Travaux : 2019

Pour les études, deux propositions ont été reçues (GEO SIAPP et SDEA). L'offre du SDEA est la moins disante.

M. le Maire explique que le SDEA a proposé pour cette mission une rémunération forfaitaire, sur la base du budget prévisionnel précité, de

6 974.66 € HT soit 8 369.59 € TTC.

M. le Maire donne ensuite connaissance du projet de rédaction de la convention à intervenir pour fixer les obligations respectives des deux parties élaborées sur la base des différents éléments retracés ci-dessus puis, invite le Conseil Municipal à l'adopter.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- De recourir à cette proposition de contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat correspondant avec le SDEA,
- D'autoriser le Maire à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

Voirie/ aménagement du carrefour RD219/533

Il est rappelé à l'assemblée la réflexion concernant **l'aménagement du carrefour RD219/533** avec le phasage suivant:

- Études : 2018
- Travaux : 2018

Pour les études, deux propositions ont été reçues (GEO SIAPP et SDEA). L'offre du SDEA est la moins disante.

M. le Maire explique que le SDEA a proposé pour cette mission une rémunération forfaitaire, sur la base du budget prévisionnel précité, de

2 224.90 € HT soit 2 669.88 € TTC.

M. le Maire donne ensuite connaissance du projet de rédaction de la convention à intervenir pour fixer les obligations respectives des deux parties élaborées sur la base des différents éléments retracés ci-dessus puis, invite le Conseil Municipal à l'adopter.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- De recourir à cette proposition de contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat correspondant avec le SDEA,
- D'autoriser le Maire à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

Voirie/barrières à neige et marquage

Le conseil municipal donne l'autorisation aux élus Maxime CORBIN et Christophe NODIN de lancer les commandes des barrières à neige (négociations avec la CCRC) et de faire réaliser le marquage au sol (au printemps).

Voirie/demande de modification chemin public/propriété privé

Un propriétaire possédant une exploitation agricole de 8 hectares ainsi qu'une maison d'habitation à Alboussière a sollicité le conseil municipal car il souhaite déplacer une partie du chemin public qui traverse sa propriété, en dehors de sa propriété.

L'ensemble du conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la demande du propriétaire aux conditions suivantes :

- réalisation du chemin carrossable déplacé à la charge du propriétaire

- ensemble des frais afférents à ce dossier (notaire, géomètre et autres) à la charge du propriétaire

Le conseil municipal donne quitus à M. le Maire pour le suivi du dossier.

Urbanisme/quartier du MAS

Il est évoqué le rachat par la commune de l'angle de la parcelle AK144 et la parcelle AK145 au propriétaire pour un montant de 4 500 €.

L'ensemble du conseil municipal vote, à l'unanimité des présents, cette décision de rachat.

Accessibilité

Présentation du rapport du bureau d'études. Nécessité de chiffrer et phaser la mise en œuvre.

Transport scolaire

Compte-tenu du développement du quartier de Chiroux-le-bas, de l'installation de familles et des besoins de transport liés à la scolarité des enfants qui vont s'accroître année par année, l'ensemble des membres du conseil municipal souhaite que l'arrêt existant dénommé « chiroux le bas » soit à nouveau desservi par les services de transport scolaire du Département de l'Ardèche.

Administration/CLECT CCRC

Il est nécessaire de procéder à la nomination d'un 2^{ème} délégué au sein de la CLECT intercommunale, Alboussière étant une commune de plus de 1 000 habitants.

Madame Véronique Legrand est désignée comme 2^{ème} déléguée par le conseil municipal, à l'unanimité des présents, pour siéger à la CLECT CCRC.

Questions diverses :

Site internet

Suite à la réception de 4 devis et de la présentation techniques des offres, il est proposé de choisir le prestataire RESEAULOGIS pour réaliser le site internet de la commune.
Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, s'accorde sur ce choix.

Administration/GEMAPI CCRC

Il est rappelé que les délégués de la commission GEMAPI de la CCRC sont : Maxime CORBIN et Gérard ASTIER

Dates à retenir/programmer



Dates à retenir

- 27/01: festival « pousse ma porte »
- 29/01: commission CCAS
- 02/02: visite maison des vins de Sancerre
- 05/02: commission éco CCRC
- 17/02: fin de la collecte du recensement
- 24/02: boucle vélo Drôme/Ardèche



Dates à programmer

- Commission finances (préparation budget) 19/02
- Commission déchetterie 24/02
- Réunion préparation fêtes de l'été : 06/03

Fin de la séance à 22h35